



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

langues et cultures régionales

Question écrite n° 119143

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'existence du CAPES d'occitan - langue d'oc. Des associations de défense de la langue provençale lui ont fait part de leur souhait de voir la spécificité du provençal mistralien davantage prise en compte au sein de ce CAPES, lequel, aux dires d'autres associations, souffrirait actuellement d'un manque d'effectifs. Aussi souhaiterait-elle connaître les mesures qu'il pourrait prendre afin de réaffirmer la pluralité des langues d'oc et promouvoir ainsi la culture provençale.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119143

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2027